



High-level Dialogue on
International MIGRATION
and **DEVELOPMENT**



Making Migration Work

NEW YORK • 3–4 OCTOBER 2013

UNmigration.org

#IAmAMigrant

High-level Dialogue on International Migration and Development

La table ronde 3:

**Le renforcement des partenariats et de la coopération dans le domaine
des migrations internationales, les moyens d'intégrer avec efficacité la
question des migrations dans les politiques de développement et la
promotion
de la cohérence à tous les niveaux**

Vendredi, 4 Octobre 2013, 17.30-18.00

Résumé de Co-Chair

**H.E. Federal Councillor Simonetta Sommaruga,
Minister of Justice and Police,
Federal Department of Justice and Police, Switzerland**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Excellences,
Mesdames et messieurs les délégués,
Mesdames et messieurs,

J'ai l'honneur de présenter au nom des co-présidents, le Nigéria et la Suisse, les résultats des débats de la table ronde 3 intitulée : « Renforcement des partenariats et de la coopération dans le domaine des migrations internationales, moyens d'intégrer avec efficacité la question des migrations dans les politiques de développement et promotion de la cohérence à tous les niveaux ».

Le débat animé et riche en expérience entre les nombreux acteurs présents s'est structuré autour de l'identification des défis que la communauté internationale avait à relever pour faire face à la nature multidimensionnelle de la migration et du développement. Je soulignerai trois défis identifiés par les participants :

1. La communauté internationale continue souvent à réfléchir en silos et devrait surmonter une pensée sectorielle et se diriger vers une approche holistique de la nature multidimensionnelle de la migration ;
2. Malgré l'augmentation du nombre d'acteurs engagés dans le dialogue, le potentiel de coopération n'a pas été pleinement exploité ;
3. La structure institutionnelle et le cadre légal sont fragmentés et posent le défi d'une approche politique cohérente.

La discussion s'est ensuite portée sur l'identification de mesures concrètes afin de résoudre ces défis, en ligne avec le thème principal de ce Dialogue de haut niveau.

De cette riche discussion, permettez-moi de souligner huit mesures d'action auxquels les gouvernements et les autres acteurs pertinents sont invités à adhérer:

1. Poursuivre une approche concertée du gouvernement avec les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des politiques migratoires cohérentes ;

2. Inclure la migration dans tous les secteurs politiques pertinents, en particulier dans nos stratégies de réduction de la pauvreté et dans nos cadres de coopération au développement. A cet égard, l'agenda pour le développement post 2015 offre une opportunité unique de lancer un signal fort pour la pertinence de la migration comme un facteur clé de développement ;
3. Reconnaître la société civile comme un acteur important, à la fois sur le terrain, et comme un partenaire de toutes les instances des processus de dialogue et de développement des politiques sur la migration et le développement ;
4. Adhérer au concept de partenariat entre tous les acteurs pertinents comme principe fondamental pour relever les défis de la migration et du développement au niveau national et international. Cet aspect est particulièrement pertinent pour les acteurs encore absents du débat, comme le secteur privé et les migrants eux-mêmes.
5. Reconnaître les contributions importantes des plateformes régionales et globales, comme les processus consultatifs régionaux et le Forum mondial sur la migration et le développement, et assurer l'enrichissement mutuel entre ces différents processus et niveaux ;
6. Continuer à s'engager dans le FMMD, la plateforme gouvernementale principale d'échange et de dialogue informelle au niveau des experts, et considérer de compléter le dialogue international avec de futurs Dialogues de haut niveau des Nations Unies afin de rendre compte des avancées et de développer un agenda futur.
7. Reconnaître la pertinence du Groupe mondial sur la Migration, et notamment les récentes décisions prises afin d'améliorer la cohérence et la coordination du groupe et souligner le besoin de poursuivre ces efforts avec le soutien des Etats Membres.
8. Adopter une approche basée sur les droits de l'homme comme notre principe directeur de toutes les actions liées aux migrations et au développement. Les gouvernements devraient en outre envisager de ratifier toutes les conventions pertinentes, en particulier la Convention 189 du BIT sur les travailleurs domestiques.

Monsieur le Président,

Le débat de la table ronde 3 - à son coeur - a adressé la voie à suivre en matière de gouvernance mondiale des migrations. Un message fort qui est ressorti de la discussion était de passer de la théorie à la pratique. Un obstacle majeur qui est ressorti est l'ambivalence – pour ne pas dire la perception

négative -- des migrants et de la migration dans beaucoup de nos sociétés. Ces perceptions entravent la volonté politique nécessaire pour mener conjointement un programme cohérent, coordonné et axé sur l'action.

Je vous remercie.